

Organisation proposée en cas d'accueil des lycéens en juin 2020

Le protocole national de 53 pages pose plusieurs principes :

- le maintien de la distanciation physique entre les personnes (1 mètre d'espace minimum et 4m² d'espace par personne)
- l'application de gestes barrière
- le nettoyage et la désinfection des locaux
- le lavage régulier des mains, dès l'arrivée dans l'établissement et à plusieurs reprises dans la journée
- la limitation du brassage des élèves, accueil par groupe de 15
- la formation et l'information des élèves, familles et personnels

La première démarche consiste à évaluer les capacités d'accueil du lycée dans le respect de ce protocole.

1) Internat

Proposition de ne pas rouvrir l'internat :

- 4 dortoirs filles et 8 WC = 32 filles possibles
- 4 dortoirs garçons et 3 WC = 12 garçons possibles

Peu d'internes pourraient être accueillis et pas de personnel disponible pour désinfecter les WC, douche et lavabo après chaque passage

2) Demi-pension

- 80 tables sur 3 services (11h15 – 11h45 et 12h15) = 240 demi-pensionnaires au maximum.
- Commensaux répartis sur 2 salles (salle habituelle et salle Rossini)

3) Le CDI

Il sera fermé aux élèves. Tout retour de prêt devra rester de 5 à 10 jours en quarantaine

4) Salles de classes utilisables

- Les labos et salles spécialisées posent le problème de l'exiguïté des lieux (pas 4m² par personne pour 15 personnes) et l'obligation de désinfecter toute le matériel après chaque utilisation.
- les salles des étages des bâtiments A, B et C ne disposent pas de WC en nombre et en espaces suffisants
Il n'est donc possible d'utiliser que :
 - **8 salles** au rez-de-chaussée du bâtiment I avec 12 WC à proximité immédiate (I01 – I02 – I03 – I06 – I07 – I09 – I10 – I11)
 - **5 salles** au rez-de-chaussée du bâtiment A 5 WC filles et 2 WC garçon +3 urinoirs utilisables (A03 – A04 – A05 – A06 – A07)
 - **3 salles** au rez-de-chaussée du bâtiment B avec WC en quantité suffisante à proximité (B02 – B05 – B07)

Total : 16 salles pour 15 élèves chacune = 240 élèves sur 1250 inscrits.

L'utilisation de ces salles suppose du personnel d'entretien disponible aussi bien pour les salles elles-mêmes que pour les sanitaires mitoyens.

5) Les modalités d'accueil des élèves

- Le principe du volontariat a été posé par le gouvernement
 - 15 élèves par groupe. (le lycée a 38 classes)
 - La limitation du brassage des élèves conduit d'une part à fixer un groupe dans une salle et de lui attribuer un lieu de récréation (3 cours disponibles) et d'autre part à garder ce groupe constitué d'une heure sur l'autre, ce qui exclut les activités de groupe (LV, spécialités, options ...)
- La circulation dans des couloirs se fera à sens unique.

6) Les priorités pédagogiques

- Les BTS, 1^{ère} et 2^{ème} année ne se verront pas proposer d'accueil. Les programmes sont terminés et la durée minimum des stages en entreprise a été réduite par les textes pour ne pas pénaliser leur examen.
- La priorité pour les secondes reste l'orientation (conseils de classe, entretiens individuels, traitement de la procédure).
- Les enseignants de CPGE ont souhaité accueillir les 1^{ères} années. Les 2^{èmes} années, sauf possibilités particulières, seraient accompagnées jusqu'au concours pour la continuité pédagogique à distance.

Le lycée se propose d'accueillir par ordre de priorité :

- 1- Les premières Générales et Technologiques avec un objectif de préparation à l'oral de français
- 2- Les 1^{ères} années de CPGE
- 3- Les Terminales si possible en priorisant les élèves qui obtiennent entre 8 et 10 au contrôle continu et susceptibles d'accéder au second groupe d'épreuves
- 4- Les 2^{èmes} années de CPGE selon les préférences des équipes
- 5- Les élèves de seconde volontaires
- 6- Aucun accueil prévu pour les BTS

Le choix des familles de ne pas faire revenir leur enfant au lycée est irrévocable.

L'accueil se ferait sur la base des emplois du temps habituels, expurgés des cours de groupes et des cours ne pouvant être assurés par des enseignants touchés par une vulnérabilité d'eux-mêmes ou de leurs proches. D'autres cours seraient ajoutés en fonction des priorités fixées (Français en 1^{ère} ...)

Une salle d'étude sera proposée.

7) Période d'accueil :

Début de l'accueil : lundi 8 juin

Fin de l'accueil :

- Mercredi 24 juin à midi si les oraux de Français sont maintenus
- Mardi 30 juin au soir si les oraux de Français ne se déroulent pas (afin de permettre l'organisation du concours CCINP).

Les travaux de rénovation du lycée, longtemps attendus, sont prévus à compter de tout début juillet.

Cette organisation ne vaut que pour la fin d'année 2019-2020. Les conditions de la rentrée scolaire ne sont pas encore connues.

- Consultation de la Commission Hygiène et sécurité le 25 mai : **avis favorable**
- Consultation du Conseil de la Vie Lycéenne le 26 mai : **avis favorable**
- **Protocole adopté par le Conseil d'Administration le 26 mai.**